

Université Alger 2

Revue *KALIM*

La revue de langue française, *Réflexions et perspectives*, de l'Université Alger 2, créée en octobre 2011, a édité au cours de l'année 2012, auprès de l'OPU, deux numéros consacrés au Cinquantenaire de l'Algérie.

La première publication, volumineuse, est un large panorama dressant un état des lieux à partir d'analyses relevant de compétences en sciences sociales et humaines et du domaine de la culture.

La deuxième publication, plus restreinte, est centrée sur Mostefa Lacheraf en tant que figure majeure représentative de l'intellectuel engagé pour la cause algérienne.

La phase éditoriale relative au Cinquantenaire révolue, la revue fait sa mue.

Elle est rebaptisée. Elle porte désormais le nom de **Kalim** pour désigner sa filiation à une première initiative interrompue lors de la "décennie noire". La création récente de l'Université Alger 2 ouvre une nouvelle page. Aussi, **Kalim – nouvelle série-** propose une ligne éditoriale ouverte sur les sciences humaines et sociales, aux langues et littératures, à toutes expressions culturelles et artistiques.

L'ambition de la revue est d'être un carrefour de communications et d'échanges des communautés universitaires nationales et internationales. L'ouverture aux domaines esthétiques, l'art en général, est un surcroît d'intérêt porté à toutes les expressions faisant communiquer champs intellectuel et culturel.

La revue dotée d'un ISBN, d'un comité de rédaction et d'un comité scientifique d'envergure internationale, de périodicité semestrielle, est un espace ouvert à différents centres d'intérêts :

- 1.- **Position de recherche** : Opportunité pour les doctorants et post doctorants de faire connaître l'état de leur recherche sous couvert de leurs pairs dont le nom devra accompagner celui de l'auteur.
- 2.- **Articles de fonds**, libres mais aussi autour d'un sujet spécifique déterminé par le comité de rédaction.
- 2.- **Nous avons lu...** est proposée pour rendre compte de la production éditoriale algérienne et de ce qui se publie ailleurs. C'est là une manière d'informer, d'inciter à la lecture, de susciter l'analyse critique.
- 3.- **Des lieux et des débats**, pour une plus grande information et diffusion, de l'activité universitaire nationale et internationale.

5.- **Expressions de créativité.** Les écrits – poésie, essai, ..., qui dépassent 15 pages aux normes retenues, seront publiés de manière fractionnée.

Après délibération du comité de rédaction, tout article proposé, retenu pour la publication, devra être accompagné d'un **court résumé** en français, anglais et arabe.

Chaque publication sera d'un volume moyen de 250 pages aux normes de présentation ci-dessous énoncées:

Normes de présentation

- Longueur de l'article : 15 pages soit environ 30 000 signes.
- Interligne : 1.5.
- Caractère : Times New Roman.
- Police : 12.
- Style : normal.
- Le titre de l'article doit figurer en tête de la première page de l'article.
- Le paragraphe après le titre ou le sous-titre est présenté avec un retrait d'un quart de pouce (0,7cm).
- Sous-titres : le texte peut-être subdivisé par des sous-titres en caractères gras et police 11.
- Pas de coupure de mots ni de séparation entre les paragraphes.
- Citation dans le texte : police 12 ; italique ; sans guillemets ; suivie de sa référence entre parenthèses comprenant le nom de l'auteur, l'année de publication et numéro(s) de page(s). Ex : (Dib, 2006 :155).
- Citation hors du texte : police 10 ; style normal; sans guillemets ; séparée du texte par une ligne en haut et une ligne en bas ; suivies, comme indiqué ci-dessus, de sa référence bibliographique.
- Toute modification d'une citation (omission, remplacement de mots ou de lettres...) est signalée par des crochets.
- Notes infra-paginales : police 10. Elles incluent uniquement des commentaires destinés à éclairer le texte. Elles ne comportent pas de références.
- Les références bibliographiques figureront à la fin de l'article par ordre alphabétique.
- Lorsque la source utilisée n'est pas la première édition d'une œuvre ou quand il s'agit d'une traduction, on signale d'abord la date de la première édition entre

parenthèses puis la date de l'édition consultée. Ex (NORA, Pierre (1961) "Les Français d'Algérie", 2012, Christian Bourgeois).

Sur une page indépendante de l'article figureront les informations concernant l'auteur : Nom, prénom, institution, adresse électronique, adresse postale.

Les articles sont adressés à la directrice de rédaction qui les transmet au comité de rédaction habilité à se prononcer sur la recevabilité des articles proposés à la publication. Le cas échéant, une expertise externe sera sollicitée.

Délais de réception :

Numéro à paraître fin Juin :

- Réception des propositions : Dernière semaine de mars.
- Notification de réponse : Première semaine d'avril.
- Réception des articles finalisés, avec résumés : Fin mai.

Numéro à paraître fin Décembre :

Dossier thématique :

- Diffusion de l'argumentaire : fin février.
- Réception des propositions : mi-avril.
- Notification de réponse : mi- juin.
- Réception des articles finalisés, avec résumés : Fin octobre.

Point de recherche, notes de lecture, compte-rendu de colloque, créations :

- Réception des propositions : Fin Août
- Notification de réponse : deuxième semaine de septembre.
- Réception des articles retenus : Fin octobre.

Adresse de réception : afifabererhi@yahoo.fr